|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
|  | Nations Unies | A/sym1 | |
| _unlogo | **Assemblée générale** | | Distr. Dist  date  tlang  Original : olang  virs |

**Conseil des droits de l’homme**

**Groupe de travail sur l’Examen périodique universel**

**snum session**

sdate

Compilation concernant countwd

Rapport du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l’homme

I. Cadre général

1. Le présent rapport a été établi en application des résolutions 5/1 et 16/21 du Conseil des droits de l’homme, en tenant compte de la périodicité de l'Examen périodique universel. Il consiste en une compilation des renseignements figurant dans les rapports des organes conventionnels et des titulaires de mandat au titre des procédures spéciales et dans d’autres documents pertinents des Nations Unies, présentée sous une forme résumée en raison des limites fixées à la longueur des documents.

II. Étendue des obligations internationales et coopération avec les mécanismes et organes internationaux de protection des droits de l’homme[[1]](#endnote-2), [[2]](#endnote-3)

III. Cadre national des droits de l’homme

IV. Respect des obligations internationales en matière de droits   
de l’homme, compte tenu du droit international  
humanitaire applicable [Les titres et sous-titres ne sont pas tous utilisés dans chaque document]

A. Questions touchant plusieurs domaines

1. Égalité et non-discrimination

2. Développement, environnement, entreprises et droits de l’homme

3. Droits de l’homme et lutte antiterroriste

B. Droits civils et politiques

1. Droit à la vie, à la liberté et à la sécurité de la personne

2. Administration de la justice, y compris impunité, et primauté du droit

3. Libertés fondamentales et droit de participer à la vie publique et politique

4. Interdiction de toutes les formes d’esclavage

5. Droit au respect de la vie privée et de la vie de famille

C. Droits économiques, sociaux et culturels

1. Droit au travail et droit à des conditions de travail justes et favorables

2. Droit à la sécurité sociale

3. Droit à un niveau de vie suffisant

4. Droit à la santé

5. Droit à l’éducation

D. Droits de groupes ou de personnes spécifiques

1. Femmes

2. Enfants

3. Personnes handicapées

4. Minorités et peuples autochtones

5. Migrants, réfugiés, demandeurs d’asile et personnes déplacées dans leur propre pays

6. Apatrides

E. Régions ou territoires spécifiques

Notes

1. Tables containing information on the scope of international obligations and cooperation with international human rights mechanisms and bodies for country will be available at hyperlink. [↑](#endnote-ref-2)
2. For relevant recommendations, see A/HRC/XX/YY, paras. XX.

   [↑](#endnote-ref-3)